



Paris, le 22/11/2019

Lettre ouverte à Madame la ministre des solidarités et de la santé.

Madame la ministre,

A la lumière du plan "santé 2022" présenté le 20/11/2019 et après vos déclarations concernant l'intérim médical à l'hôpital nous souhaitons apporter quelques réflexions :

Le développement de l'intérim médical n'est que la conséquence de trente ans d'incurie gouvernementale, ayant entraîné depuis une énorme dégradation de la qualité des soins.

Gouverner c'est prévoir, or depuis très longtemps nos Grands Anciens n'ont cessé d'alerter les pouvoirs publics sur la catastrophe qui se profile en ce qui concerne la démographie médicale, et à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui.

Renouvellement insuffisant du pool des médecins dû à un Numerus Clausus trop restrictif, augmentation de la charge de travail dans nombre de spécialités, vieillissement de la population, exigences de soins nouveaux...

Tous cela était annoncé, répété, rabâché, mais les politiques comptables ont considéré qu'avec moins d'offres de soins et moins de médecins, il y aurait moins de dépenses de santé.

Nombre de médecins ont même été financièrement encouragés à une retraite anticipée.

La conséquence directe de cette politique désastreuse conjuguée à un statut hospitalier peu attractif, à la reconnaissance professionnelle minimaliste, à l'éviction des médecins des postes de décision, à la fermeture des lits, à l'augmentation de la charge de travail et à la mise sous pression des équipes, a abouti au choix de l'intérim par de nombreux praticiens, pratique grâce à laquelle ils peuvent un certain contrôle de leur vie professionnelle et personnelle.

Plutôt que de stigmatiser les médecins intérimaires et les traiter de mercenaires, de plaie ou de cancer de l'hôpital, il vaudrait mieux s'interroger sur les raisons qui les ont poussés à ne pas prendre de poste, sur le malaise des soignants, leurs sentiments de désespoir et d'impuissance face à un hôpital devenu inhumain.

Contrairement à beaucoup d'autres confrères, les médecins intérimaires hospitaliers sont restés des médecins dans le soin et au chevet des patients.

Nos rémunérations (inchangés depuis plus de 15 ans) sont pleinement justifiées et contrairement à ce que vous affirmez, les médecins intérimaires sont souvent fidélisés dans les hôpitaux qui les emploient, ils sont bien intégrés aux équipes sur place, suivent leurs protocoles, et permettent de les soulager.

Du fait de notre statut, nous avons une meilleure gestion personnelle de nos emplois du temps et sommes de ce fait moins à risque de burn-out que nos confrères titulaires;

Nous vous prions d'agréer Madame la ministre nos sentiments confraternels et respectueux.

Le bureau du SNMRH